

A l'attention de la Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer du Morbihan  
Délégation mer et littoral  
Service Aménagement Mer et Littoral

**Objet** : Avis du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan concernant l'extension d'une zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) sur la commune de Carnac

Madame, Monsieur,

Par courrier en date du 30 mai 2023 vous sollicitez l'avis du CDPMEM du Morbihan sur le renouvellement de la ZMEL de Carnac.

Nous avons bien pris connaissance de l'étude d'impact et des secteurs concernés.

Nous resterons attentifs à ce que les activités de pêche à pied pouvant exister à proximité des zones de mouillages puissent perdurer.

En l'état actuel de la demande le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan émet un **avis favorable** à la vue des éléments mis à notre disposition ce jour.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Le Président du CDPMEM 56

**Olivier LE NEZET**

